

POLITIQUE ESG/RSE NSIA VIE ASSURANCES BENIN

À l'échelle de la planète, les acteurs du secteur de l'assurance font face aux impacts des risques environnementaux, sociaux, climatiques et de gouvernance sur leurs activités.

Une prise de conscience globale a donc émergé sur ses enjeux, au vu de la multiplication des défis économique-financiers, socio-environnementaux et climatiques survenus ces dernières décennies.

Pour ce faire, NSIA Vie Assurances Bénin, a élaboré à l'instar de son Pôle des assurances, une politique RSE/ESG pour marquer son engagement à participer au règlement de ces enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux nationaux et internationaux.

Nous restons convaincus que la soutenabilité et la pérennité de nos activités d'assurances restent étroitement liées à la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux, climatiques et de gouvernance dans nos activités et dans nos relations avec les parties prenantes.

En nous dotant d'une Politique RSE/ESG et des moyens pour sa mise en œuvre, nous entendons nous positionner comme un acteur majeur dans la transformation des modèles d'assurances et la transition des métiers vers des activités plus durables. Cela sous-entend une prise en compte efficiente des critères ESG/RSE dans la gestion de nos risques, nos placements, nos opérations internes et nos relations avec les parties prenantes puis, la mise en œuvre de processus structurés pour identifier des opportunités nouvelles visant à faciliter le développement de solutions innovantes marquant ainsi notre concours, au développement économique, au bien-être social et à la préservation de l'environnement sur nos territoires d'implantation.

Notre Politique ESG/RSE vient en complément aux politiques déjà en vigueur au sein du Pôle Assurances. Elle sera déclinée dans l'ensemble des activités et des processus dans le respect des règles sectorielles et celles applicables aux activités au Bénin.

Notre politique ESG/RSE s'articule autour de six axes majeurs déclinés en engagements que sont :

- 1. Placer l'éthique, l'intégrité et la responsabilité au centre de notre gouvernance d'entreprise** : Par l'adoption des principes et des normes de gouvernance les plus strictes dont le respect des lois, réglementations et standards internationaux, la lutte contre la corruption, la protection des données personnel, la transparence et la redevabilité dans notre fonctionnement ;
- 2. Intégrer les risques environnementaux et sociaux dans notre cadre global de gestion des risques** : Par l'élaboration d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux et, l'évaluation des risques environnementaux et sociaux de nos souscriptions et nos placements ;
- 3. Innover pour maintenir une relation productive et durable avec nos parties prenantes** : Par le développement de solutions d'assurances plus adaptées, durables et accessibles, la couverture des risques nouveaux (risques climatiques, risques environnementaux, etc...), la promotion de l'excellence des opérations et la garantie de la qualité des offres d'assurances, la valorisation des comportements responsables des clients et partenaires, l'application des principes de durabilité dans le processus d'achats ;
- 4. Offrir un environnement de travail épanouissant, productif et maintenir un dialogue de qualité pour nos collaborateurs** : Par la formation et le développement des compétences y compris sur le RSE/ESG, l'identification, le développement et la rétention des talents, le dialogue social de qualité et la gestion des griefs, l'égalité des chances, la promotion du genre et la lutte contre la discrimination, la santé-sécurité des collaborateurs et la gestion des situations d'urgence ;
- 5. Réduire notre empreinte environnementale pour un impact positif** : Par l'optimisation de notre consommation interne de ressources, l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, la réalisation de notre bilan carbone et la gestion optimale de nos déchets ;
- 6. S'impliquer dans le développement des territoires et des communautés** : Par le soutien aux projets communautaires dans les domaines de l'Art, de la Culture, de l'Entreprenariat, de la Santé, de l'Environnement et de l'Education à travers les activités de NSIA Fondation.

Ces axes et ces engagements, déclinés en objectifs opérationnels et mesurables seront évalués périodiquement et révisés si besoin, lors des revues de performance et des audits.

La présente Politique ESG/RSE est placée sous la responsabilité de la Direction Générale de NSIA Vie Assurances Bénin qui veille à son application avec l'appui du point focal RSE, assisté du Comité HSE/ESG-RSE.

Une mise à jour régulière est réalisée dans le cadre d'une approche d'amélioration continue.

Directeur Général NSIA Vie Assurances Bénin



Fréjus DOSSOU